



Communiqué de presse : le 29 juin 2023

Prévention de la maltraitance des enfants : « Vous avez raison Monsieur le Ministre »

Dans une interview publiée ce matin dans le Parisien-Aujourd'hui en France, Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie, des Personnes handicapées, annonce vouloir instaurer des contrôles plus fréquents et plus ciblés en crèche afin d'améliorer la qualité de l'accueil des tout-petits.

Le groupe La Maison Bleue soutient ces annonces et ce nouveau cap et a déjà mis en place en interne depuis plusieurs semaines le premier plan national de lutte contre les maltraitements en crèche, avec un dispositif d'alerte (hotline), de formations obligatoires, un plan de qualité pour les enfants accueillis et pour les salariés ainsi qu'un programme renforcé de recrutement.

Presque trois mois après la publication du rapport de l'IGAS, illustrant l'urgence à faire évoluer le secteur la Petite Enfance en France, le groupe La Maison Bleue dresse un premier bilan des actions mises en place dans ses établissements.

Un dispositif d'alerte spécifique nommé « Tous attentifs » permettant à tous les personnels de faire remonter d'éventuels faits de maltraitance a été mis en place. Un vaste plan nommé « Quality 24 », destiné à renforcer la sécurité et la qualité de l'accueil des enfants et la qualité de vie au travail de ses employés, lancé dès janvier 2023, a également été pleinement déployé, avec des actions concrètes au profit des collaborateurs - dans une optique de recrutement et de fidélisation - et de l'accueil des enfants - en garantissant la satisfaction et la confiance des familles.

Le dispositif « Tous attentifs » est le **premier plan de prévention des actes de maltraitance dans le secteur de la petite enfance lancé en France**. Il comprend des mesures très concrètes :

- **Une hotline « Tous attentifs »** a été mise en place le 9 mai, et présentée à l'ensemble des salariés de La Maison Bleue. Ce dispositif de signalement interne auprès d'un référent éthique permet à chacun de faire remonter de manière sécurisée, avec des garanties de confidentialité, toute situation non appropriée, tant concernant les enfants (négligence, gestes inadéquats, non-respect des rythmes, mots inappropriés ou autres) que concernant les rapports de travail (situations mal vécues avec des collègues ou avec sa direction par exemple).
- Un renforcement du **plan de formation** a été mis en place, pour sensibiliser tout le personnel de crèche aux situations inappropriées, allant de la douce violence à la maltraitance. Présenté le 22 mai à tous les professionnels en crèche, il se présente sous forme de e-learning obligatoire et a été réalisé avec une psychologue clinicienne

spécialisée en petite enfance. Enfin, un courrier spécifique accompagnant le bulletin de salaire du mois de mai 2023 rappelle les éléments essentiels de la bientraitance, et les mises en gardes nécessaires sur la maltraitance.

Un « New deal RH » dédié au renforcement et valorisation des métiers de la petite enfance.

Convaincue du rôle essentiel du personnel de la Petite Enfance dans la réussite du projet Quality 24, La Maison Bleue met l'accent sur les conditions de travail et le bien-être de ses équipes. Elle a créé, à cet effet, un « New Deal RH », mieux-disant que la réglementation, dont les maîtres-mots sont le renforcement et la valorisation des équipes d'encadrement, le renforcement des compétences éducatives auprès des enfants, le recrutement de nouveaux talents et la fidélisation des collaborateurs.

• Plus de recrutements et plus de remplacements

- La Maison Bleue procède au recrutement de 45 éducateurs de jeunes enfants (EJE) afin de renforcer les compétences éducatives auprès des enfants et le lien de confiance auprès des parents.
- Renforcement des équipes de direction : 41 postes d'adjoints de direction sont créés, dont plus de 50 % en promotion interne, permettant de fidéliser et de promouvoir les collaborateurs de La Maison Bleue. Le Groupe renforce ainsi les équipes de direction par le recrutement d'adjoints de direction au-delà des exigences de la réglementation : 1 mi-temps à partir de 40 berceaux et 1 à temps plein dès 50 berceaux.
- Depuis le début de l'année 2023, 103 directions de crèches MAC (Multi Accueil Collectif) supplémentaires sont placées à temps plein sur leurs missions de direction de crèches et cela dès 30 berceaux.

• Des augmentations salariales pour fidéliser les équipes

- Pour confirmer son ambition de valorisation et de fidélisation de ses équipes, La Maison Bleue a augmenté, dès le 1er janvier 2023, les salaires des éducateurs de jeunes enfants (EJE), des auxiliaires de puériculture (AP) et des équipes de direction, de l'ordre de 10% en moyenne.

• Une meilleure formation

- Le Groupe consacre d'importantes ressources à la formation et est la première entreprise de crèches privées à avoir signé une convention de partenariat, dès mai 2012, avec L'Institut de Formation d'Animation et de Conseil (IFAC) d'Elancourt (78) qui délivre chaque année une cinquantaine de diplômes d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP). Une fois les étudiants diplômés, nous leur proposons un contrat en CDI pour être auxiliaire de puériculture dans une de nos crèches au plus près de chez eux.
- Le Groupe possède aussi depuis 2006 son propre Centre de Formation certifié en 2017 Qualiopi. Près de 450 sessions de formation sont organisées chaque année sur des thématiques métier (bientraitance, le jeu, le livre ou encore l'accueil des enfants en situation de handicap), de management ou encore de sensibilisation à l'environnement. Les formations sont reconnues pour leur excellence et leur caractère innovant, comme par exemple, la gestion des émotions des professionnels de la Petite Enfance, pour les aider à comprendre et lutter contre le stress, acquérir des méthodes de relaxation dynamique et obtenir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.
- Nos programmes de VAE collectifs vers les diplômes d'Auxiliaire de Puériculture (AP) et d'Éducateurs de Jeunes Enfants (EJE) renforcent la mobilité et l'évolution professionnelles de nos équipes et viennent en soutien d'une politique de recrutement renforcée sur les postes d'EJE en remplacement des AP.

- **Des aménagements des espaces et des temps d'accueil**

- Un réaménagement des salles de pause (le projet « COCOON) autour d'un projet d'équipe, pour que la crèche soit un lieu accueillant, sain et durable. Ce projet suit un calendrier progressif de déploiement allant jusqu'à juin 2024. Les 16 crèches pilotes qui ont participé à l'élaboration du projet en testeront le déploiement.
- L'amélioration des espaces d'accueil et de circulation en consacrant une part plus importante place à la nature (ambiance lumineuse, mobilier, couleurs, décorations, outils de communication aux familles, etc.) dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité et dans une dimension éco-durable.
- Pour répondre à un besoin formulé des familles lors d'une enquête de satisfaction de 2022, La Maison Bleue renforce l'organisation des temps d'accueil et de retrouvailles en mettant en place des outils et des formations complémentaires en crèche. Parce que les parents sont au cœur de notre projet, des événements et des temps d'échanges avec les familles seront également plus nombreux pour réaffirmer la place de celles-ci. De manière générale, nos crèches sont ouvertes aux familles. Elles savent donc ce qu'il se passe au quotidien.

Claire Laot, Directrice Générale du Groupe La Mison Bleue déclare :

« Vous avez raison Monsieur le Ministre, il faut renforcer les contrôles dans les crèches afin de s'assurer que les enfants vont bien. La qualité de l'accueil des enfants et leur bien-être sont au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous avons déployé ces dernières semaines le premier plan d'envergure de prévention des maltraitances en crèches afin de prévenir tous incidents, de garantir une prise en charge optimum aux familles tout en améliorant les conditions de travail de nos collaborateurs afin de mieux recruter et fidéliser.

A La Maison Bleue, **nous savons qu'un collaborateur bien traité sera un professionnel bien traitant.** De nombreux salariés de La Maison Bleue ont d'ailleurs leurs propres enfants accueillis dans nos structures, et c'est là pour nous la première marque de confiance.

Le Groupe La Maison Bleue s'est toujours engagé pour offrir de la qualité plutôt que de la quantité, et vous pourrez compter, Monsieur le ministre, sur notre soutien ».

Contact Presse

Image Sept

Fanny Auverny – fauverny@image7.fr - 06 07 18 59 42

Stanislas de Saint Hippolyte - sdesainthippolyte@image7.fr - 06 25 16 04 07